

Ces réseaux réunissent des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, ainsi que des établissements locaux des secteurs public et privé qui s'occupent de promotion du commerce international. Leur rôle consiste à faire en sorte que les programmes et services d'Équipe Canada inc soient adaptés aux besoins particuliers des exportateurs de tout le Canada et que ses ressources soient utilisées en fonction des priorités respectives des régions.

L'un des objectifs fondamentaux d'Équipe Canada inc consiste à élargir la gamme des produits d'exportation du Canada en accordant une attention particulière aux catégories d'entreprises encore sous-représentées sur les marchés internationaux. C'est ainsi que les petites et moyennes entreprises (PME), en particulier celles qui appartiennent à des Autochtones, à des femmes ou à des jeunes, sont incitées à profiter des programmes et des initiatives du gouvernement.

Les investissements stratégiques internationaux jouent un rôle clé dans l'accroissement de la capacité innovatrice de l'économie canadienne. Néanmoins, la concurrence qui s'exerce pour attirer les investissements stratégiques internationaux s'est intensifiée ces dernières années, en partie comme conséquence de la mondialisation accrue.

La stratégie canadienne de promotion des investissements internationaux a pour objet d'attirer et de retenir les investissements stratégiques internationaux en se concentrant systématiquement sur un groupe donné de branches d'activité des marchés prioritaires et en positionnant mieux le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement. Le Canada est un endroit très attirant pour les investisseurs en raison de son économie productive et dynamique, de l'importance de ses innovations, de sa main-d'œuvre hautement qualifiée, de ses secteurs au fort potentiel de croissance ainsi qu'aux saines relations d'affaires qu'il entretient avec ses partenaires. Le gouvernement du Canada continue d'améliorer le climat d'investissement autant au niveau national qu'au niveau international, en adoptant des lois et des règlements compétitifs, efficaces et équitables à la fois pour les gens d'affaires et les consommateurs. Parmi les mesures prises jusqu'à maintenant, notons : le renforcement de la loi sur la concurrence; la mise en œuvre de politiques pour s'attaquer aux obstacles à l'investissement relativement aux droits de propriété intellectuelle, à la protection conférée par un brevet et à la gestion des risques; l'harmonisation avec d'autres champs de compétence; la promotion des normes canadiennes; et la participation aux accords commerciaux et d'investissements bilatéraux, régionaux et multilatéraux.

Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) demeure un important mécanisme d'aide pour les entreprises canadiennes cherchant à tirer parti des

débouchés à l'étranger. L'an dernier, 477 entreprises ont obtenu de l'aide dans le cadre de ce programme. Les ventes des entreprises ayant bénéficié du PDME se sont chiffrées à 136 millions de dollars.

Exportation et développement Canada (EDC) continue de répondre aux besoins financiers des petites et moyennes entreprises, lesquelles représentent près de 90 % de sa clientèle. Ces entreprises resteront pour EDC un objectif prioritaire alors qu'elle s'efforce d'accroître sa clientèle. Les deux autres priorités d'EDC consistent à favoriser la diversification des exportations sur les marchés des pays en développement, où les risques sont plus grands, et à former des partenariats avec d'autres intermédiaires financiers du Canada afin d'accroître la capacité nationale d'appui à l'exportation.

La Corporation commerciale canadienne (CCC) a entrepris de restructurer ses activités de manière à les axer davantage sur le commerce, à devenir plus autosuffisante et plus accessible. La Corporation a donc réorganisé ses activités commerciales selon les secteurs et instituera bientôt un régime de rémunération des services qui lui permettra de continuer de dispenser les services sur lesquels ses clients en sont venus à compter. Les petites et moyennes entreprises, qui constituent 80 % de la clientèle de la Corporation, rapportent que le soutien de la CCC les aide à asseoir leur crédibilité et à surmonter les difficultés financières et administratives qu'elles doivent affronter lorsqu'elles essaient de remporter les marchés publics particulièrement complexes et compétitifs à l'échelle mondiale.

Par le biais de son initiative « Une nouvelle façon de vous aider à faire des affaires à l'étranger », le Service des délégués commerciaux du Canada veut devenir une organisation davantage axée sur les résultats et les besoins des usagers. Cette nouvelle façon constitue désormais une politique courante de service à la clientèle destinée à mieux gérer et à mieux définir la charge de travail des agents de commerce à l'étranger. Son but est d'améliorer le service et d'accroître les résultats et la satisfaction des clients. Les améliorations sans cesse apportées à l'initiative de renouvellement du Service des délégués commerciaux mettront l'accent sur l'optimisation des ressources humaines et des outils électroniques à l'étranger ainsi que sur la formation et le perfectionnement des employés à l'étranger. En outre, un système efficace de prestation électronique des services sera mis en place.

Pour répondre aux besoins prioritaires signalés par les clients eux-mêmes, le Service des délégués commerciaux offre maintenant six services de base à partir de plus de 130 missions à l'étranger : perspectives du marché, recherche de contacts clés, renseignements sur les séjours, entretiens personnels, information sur les entreprises locales et dépannage. En